L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 12 AVRIL 1881.

Spectacles, Bals, &c.

Théâtre St Charles de Bidwell.

Saison sans précédente.

COMMENÇANT DIMANCHE, 10 AVRIL.

TOUS LES SOIRS PENDANT LA SEMAINE [illegible] et le dernier BOOM.

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

Soirées de Seeman

Entier changement de Programme [illegible]

[illegible] Family Circle et Galerie, [illegible] enveloppes. [illegible]
10 avril—

Cinquième Fête Annuelle. EXHIBITION PYROTECHNIQUE [illegible]

L'Association de Bienfaisance des Fils de la Louisiane, AUX FAIR GROUNDS, Dimanche 17 Avril 1881.

COMITÉ D'ARRANGEMENTS.

Char'es Barge, Chairman, Henry Darel, Jr., A. D. Domaine, F. Dufresne, A. Marmavorde, H. Fincke, H. Dumotin, J. Malone, C. L. Girand, J. P. [illegible], Vincent [illegible].

AMUSEMENTS.

Course de Poneys, un mille, prix d'entrée $2 50, Prix $15.

Course de [illegible], un mille, entrée gratuite, Prix $10.

Course avec [illegible] [illegible], prix $15.

Course à [illegible] [illegible], prix $5.

Course aux [illegible], un quart de mille, prix $5.

PROGRAMME DES PIÈCES PYROTECHNIQUES Faites par Louis et Bernard Ferrandini.

1. Pièce du Temple, avec Bouclier et Drapeau Américain. 2. Soleil de Gloire. 3. Palais, Double. 4. Emblème de Justice. 5. Double Fontaine. 6. Caprice Tournant. 7. Croix d'Honneur. 8. Arbre de Gloire. 9. Grande Rose. 10. Triomphe de Cupidon. 11. Arbre du Paradis. 12. [illegible] 13. [illegible] Illuminée. 14. Pièce du Temple B. A. L. 15. Etoile de [illegible]. 16. Arbre de la Liberté. 17. Tour de Babylone. 18. Chute d'Eau Illuminée. 19. Grand Final—Pièce du Temple (dédiée). 20. Grand Bouquet—100 Fusées. [illegible]

DANSE DANS LES DEUX BATISSES.

Les dames ne seront admises que par invitation. On peut se procurer des invitations en s'adressant aux membres de l'Association. Les entrées pour les courses devront être faites à Henry Dumédoc, 125 rue du Canal, jusqu'au 15 avril. Les Fair Grounds seront illuminés à la lumière électrique.
8av—3 [illegible] 13 14 15 16 17

DEBALLAGE GENERAL

—DE—

MARCHANDISES DE PRINTEMPS,

MARDI, 5 AVRIL, DE TOUT ARTICLE NOUVEAU ET DÉSIRABLE EN

PATRONS FRANÇAIS, FORMES, CHAPEAUX

AINSI QUE TOUTES

Les Dernières Nouveautés

—EN—

CHEVEUX

—ET—

Articles de Fantaisie

G. T. SCHILLING,

157 et 159 RUE DU CANAL.

Pas de Cartes.

31mars—1m

MODES ET ROBES.

Modes de Printemps.

—CHEZ—

Mme E. FOERSTER,

Etablissement de Modes et de Couture,

15.........RUE BARONNE.........15

En face de la Salle Grunewald.

Mme E. FOERSTER informe respectueusement les dames, ses amies et ses clientes, qu'elle reçoit constamment les dernières et les plus fraîches modes en

Chapeaux et Bonnets Parisiens
Robes, Robes et demoiselles.
Toques et Capottes
pour fillettes et enfants.

Plumes d'Autruche et de Fantaisie, Fleurs, Rubans et Ornements de Modes.

Une spécialité à l'établissement de Mme Foerster, est

LA CONFECTION DES ROBES,

selon les dernières et les plus élégantes modes de Paris.

ROBES ET COSTUMES POUR LA SCÈNE faits dans un bref délai et aux prix les plus modérés.

15.........RUE BARONNE.........15
7nov—6m

LES HÉRITIERS DE

J. LEVOIS

133 RUE DU CANAL,

Déballent, LUNDI, 11 courant, leurs importations de Printemps en

GRENADINES NOIRES,

Brochées à raies et à carreaux.

LINONS TOILE IMPRIMÉS

—ET UN—

Assortiment choisi de Nouveautés

—EN—

Bonneterie de fantaisie couleur.

10avril—

Taxes de ville de 1881 non acquittées.

Département des Finances.

Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 6 avril 1881.

Les contribuables intéressés sont respectueusement informés qu'un intérêt au taux de 10 pour cent par an, à partir du 31 mars dernier, s'ajoute à leurs taxes de 1881 non acquittées. En vertu de l'ordonnance No 6,917 des séries de l'administration, un escompte [illegible] être fait, [illegible] l'intérêt sur les sommes payées.

E. T. WALSHE, Administrateur des Finances.
6av—

Les planteurs-sucriers et les négociants

Sont invités à venir examiner la dernière amélioration au

Cultivateur de Canne,

(Patenté le 22 mars 1881.)

CETTE machine est solidement construite dans les propres ateliers à Wheeling, O. Va. Elle est légère à tirer, ne coupe pas les buttes de terre, peut être arrangée de façon à gratter dans le terrain la profondeur voulue. Elle a été bien essayée et déclarée parfaite. En vente à des prix en raison des temps et [illegible].

BODLEY BROS.
Entrepôt de charrettes, rue de l'Union, 20.
8 avril—

DESCOTTEAU FRÈRES,

L'angle des rues Bayou et Broad.

GROCERIES, liqueurs et magasin de fourrage. [illegible] des liqueurs des meilleures qualités, [illegible] foin, avoine, son et grains de toute sorte, etc. à des prix bien réduits.

Toutes marchandises délivrées à domicile.
24 nov—1an

Spectacles, Bals, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Mardi soir, 12 avril, BÉNÉFICE ANNUEL —DE— FRED. MAUBERRET, Trésorier.

Grande représentation double en préparation.
7avril—

GRANDE OUVERTURE

—DE—

Marchandises de Printemps.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur le magnifique stock de

Marchandises de printemps et d'été [illegible] en ce moment l'ouverture.

Ces marchandises se composent des Dernières Nouveautés.

Nous appelons aussi leur attention sur notre grand assortiment de Chapeaux de dames et de Costumes pour dames et enfants.

D. H. HOLMES,

14 Dauphine—15 Bourbon—155 Canal
3avril—

PRETS D'ARGENT.

Les personnes désirant emprunter de l'argent sur DIAMANTS, MONTRES, BIJOUTERIE [illegible] [illegible] doivent s'adresser au [illegible] LOAN OFFICE, rue Baronne, 43, vis-à-vis du Bureau de la Compagnie du Gaz, le plus vieil établissement de ce genre en ville, fondé depuis 1836. Possédant de vastes capitaux, le propriétaire peut garder les gages un an sans les déclarer forfaits et offrir des avantages spéciaux dans les cas de prêts en [illegible].

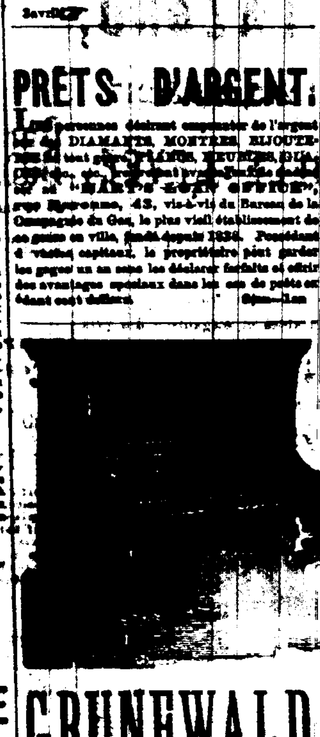

GRUNEWALD

127 RUE DU CANAL,

Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS

[Des plus célèbres fabriques;

STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES

des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et en quantités immenses. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boîtes à Musique, Tabourets, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES en pleine satisfaction.

Adresse:

LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
6janv—

P. WERLEIN,

135 rue du Canal.

Les Meilleurs Pianos!

CHICKERING,
MATHUSHEC,
HALE,
HARDMAN

Pianos pour les climats humides!

Pour le son et la durée, ce sont les plus désirables.

GARANTIE DONNÉE.

Je serai heureux de faire voir mes Pianos au public qu'il désire acheter ou non.

Une jolie collection d'ORGUES pour Eglises, Ecoles et Salons.

Un stock complet de MORCEAUX DE MUSIQUE, DE LIVRES D'INSTRUCTION.

Un assortiment complet d'INSTRUMENTS de MUSIQUE EN CUIVRE A CORDES, en BOIS et en METAL—des importations directes d'Europe.

Couvertures de Pianos—Tabourets de Pianos.

Paiements mensuels très minimes reçus.

P. WERLEIN,
135 rue du Canal, Nlle-Orléans.
26janv—

L'Emporium de l'Art

—DE—

LILIENTHAL,

121 RUE DU CANAL,

[illegible]

[illegible]

PHOTOGRAPHIES

—ET—

ŒUVRES D'ART

Exécutées de la meilleure manière et à des prix [illegible]

[illegible]

Cadres, Moulures, Gravures.

[illegible] le plus grand [illegible] de cette ville, et [illegible]

THEO. LILIENTHAL, Propriétaire.
5 avril—

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans Lne.

Mardi, 10 MAI 1881.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE E.

GROS LOT:

$30,000.

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera ponctuellement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.

DANS LA MATINÉE DU

Mardi, 10 Mai 1881.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$30,000	$30,000
1	Lot de	10,000	10,000
1	Lot de	5,000	5,000
2	Lots de	2,500	5,000
5	Lots de	1,000	5,000
20	Lots de	500	10,000
100	Lots de	100	10,000
200	Lots de	50	10,000
500	Lots de	20	10,000
1,000	Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de [illegible]	2,700
9 Lots d'approximation de [illegible]	1,800
9 Lots d'approximation de [illegible]	900
1,857 Lots s'élevant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur la bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du

MARDI, 10 Mai 1881.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les villes, comtés, villes et villages de l'Union.

[illegible]

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

Les [illegible] à la Compagnie [illegible]

M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.

ou à la même personne au
No 319 Broadway, New-York.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Marie Boisinger vs. Louise Choudi, femme de A. Smith

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2516.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 23 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, lequel dit lot forme presque la totalité d'un îlet désigné par le No quatre de l'îlet No soixante [illegible] entre les rues Robertson, Villeré, St-Philippe et Ursulines, et mesure (au pied américain) vingt-six pieds de face à la rue Villeré, trente-trois pieds sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds, deux pouces et sept lignes sur une ligne oblique du côté vers la rue Ursulines, et cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes sur une ligne droite sur le côté vers la rue St-Philippe; le tout selon un plan annexé à un acte d'achat ci-après mentionné par le dit présent défendeur, étant la même propriété qui a été acquise par le dit défendeur de Dame A. Morin par acte passé pardevant C. V. Foulon, notaire, le 7 mars 1873.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Euphrosine, Magnolia et Calliope, et désigné comme lot numéro treize, sur un plan dressé par L. H. Pilié, en date du 31 mars 1858, et déposé à l'étude de E. Bonny, notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure, au pied américain, vingt-neuf pieds de face à la rue Clara, sur une profondeur de cent vingt-six pieds cent pouces et deux lignes, entre lignes parallèles, laquelle dite propriété appartient au dit défendeur comme légataire universel de Myrtile Courcelle, selon la procédure dans l'affaire de sa succession No 35,262, du dossier de la Deuxième Cour de District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 mars—29 29—avril 5,12,19,23.

J. Albrecht vs C. C. Antoine et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 2199.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs et des Négociants, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 7 mai 1881, à midi, la propriété ci-après décrite:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Poydras, Perdido, Bertrand et Bolivar, et désigné par le No 27 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 22 août 1850, déposé pour qu'on s'y réfère, au bureau de A. Boudousquié, ci-devant notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, en pieds américains trente pieds rue Bolivar, sur cent vingt-deux pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Le dit propriété a été acquise par Charles Esse, ou des défendeurs, par achat de James Davis, par acte pardevant Michel Gomez, notaire, le 4 mai 1859.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 av—16,29,29—mai 3,7

Joseph Rittier, tuteur datif, vs. succession de Louis Fassel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2483.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 23 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, passages et avantages qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Magasins, Toulouse, Constance, ci-devant Live Oak, et Gen. [illegible], désigné par le numéro "Un", sur un certain plan dressé par Meilheusen, arpenteur, le 23 décembre 1844, mesurant trente un pieds trois pouces de face rue des Magasins, sur cent cinquante-six pieds six pouces de profondeur et de façade rue Toulouse.

2° Un autre certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le dit Quatrième District, dans le même carré et se trouve la propriété précédemment décrite, et désigné par le No (2) trois, sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté du 28 février 1855, déposé dans le bureau de E. Gottschalk, ci-devant notaire en cette ville, comme plan No 2; le dit terrain mesure trente-un pieds trois pouces de face rue des Magasins, sur cent six pieds six pouces de profondeur.

3° Un autre certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et avantages qui y appartiennent, situé dans le même district et carré décrit en premier et second lieu, sur un plan dressé par H. Meilheusen, voyer, le 23 décembre 1844, déposé comme plan No 4 dans le livre des plans de D. I. Ricardo, ci-devant notaire; le dit terrain mesure trente-un pieds trois pouces de face rue des Magasins, sur une profondeur de cent dix pieds six pouces.

Etant les mêmes propriétés que le dit Louis Fassel acquit de Anthony Rittier par acte pardevant Joseph Cohn, notaire en cette ville, le 31 août 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
22 mars—29 29—avril 5 12 19 23.

JOUISSANT de la CONFIANCE PUBLIQUE DEPUIS 1829.

Sirop Pectoral Balsamique de

DUCONGÉ.

Le soussigné prend ce moyen d'informer le commerce et le public que, par un achat récent, il est devenu le seul propriétaire de ce sirop végétal bien connu. Ayant fait un long apprentissage dans la préparation de ce sirop avec celui qui l'inventa, il est résolu à lui conserver la haute réputation d'excellence dont il jouit depuis plus d'un demi-siècle. Pour toutes les affections des poumons, telles que: Rhumes, Toux, Asthme, Bronchite, Inflammation de la gorge, Crachements de sang et Consomption, ses merveilleux effets ont été reconnus depuis des années par les familles de la ville et de la campagne. Il est aussi [illegible] dans les désordres inflammatoires tels que: Rhumatisme, Diarrhée et aussi dans des cas de Dyssenterie. A cause de sa composition végétale, il se conserve pendant des années sans s'altérer, et son goût agréable est des plus flatteurs au palais.

Donnant une attention personnelle à la soigneuse préparation du sirop, [illegible] à l'expédition de chaque caisse, j'ose espérer mériter le patronage très grand dont jouit le sirop depuis et longtemps et à de justes titres.

F. R. DUCONGÉ, Seul Propriétaire.
Laboratoire, 107 rue Royale, N. O., Lne.
A vendre par tous les droguistes.
20 jan—1anD&S

VINCENT MICAS.

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

de MM. Sazerac de Forge et Fils.

Seule médaille d'or décernée à l'Exposition de Paris, en 1878.

Seul propriétaire de l'Amer-cordial Aromatique Américain de Peychaud. Agent pour l'Impérial de Cook et importateur général de

LIQUEURS ET VINS FINS.

14 et 16, RUE ROYALE,

—ET—

11 et 13, PASSAGE de la BOURSE.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

AMER-CORDIAL AROMATIQUE AMÉRICAIN DE PEYCHAUD.

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER,

provenant de tout ce qu'il y a de mieux en ingrédients amers et Aromatiques dans la saveur et l'arôme ne peuvent être surpassés, a été spécialement composé pour faire naître l'appétit, fortifier les fonctions de l'estomac, et empêcher ainsi la Dyspepsie. Il se prend par les grandes personnes, par cuillerées à bouche, de 1 à 2, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, et on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère, ou de Cognac. Pour les enfants, par cuillerées à café de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Absinthe et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, si avantageusement connu du public comme un des plus anciens Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans, et certifions que cet Amer ne contient rien de nuisible, qu'au contraire il est en général utile au maintien de la Santé, et est en beaucoup de cas petit contributeur à la rétablir.

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. B. Gandet, 183 rue Douane.
E. L. Toney, M. D. — C. Delery, D. M. P.
E. Harrison. — Candevielle, D. M. P.
Dr G. Holliday, M. D., [illegible] rue St-Charles.
D. Faget. — Alcée Chastant, M. D.
G. Henry, D. M. P. — Théo. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

M. Miché a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, qu'il a renouvelé son bail pour l'Hôtel du Fort Espagnol et qu'il y donnera son restaurant cette année, comme précédemment, il [illegible] de conserver à son établissement, la réputation et la vogue qu'il s'est acquises. L'ouverture se fera vers le 25 février, afin de permettre aux étrangers et visiteurs à la Nouvelle-Orléans à l'époque du Carnaval, de le visiter.
20 fév—1m D.Mar.J.

FRED. N. THAYER.

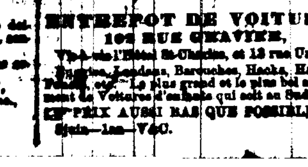

ENTREPOT DE VOITURES
104 RUE GRAVIER,
Vis-à-vis l'Hôtel St-Charles, et 13 rue Union.

Buggies, Landaus, Barouches, Hacks, Harnais, Fouets, etc.—Le plus grand et le plus bel assortiment de Voitures d'enfants qui soit au Sud.

PRIX AUSSI BAS QUE POSSIBLE.
Sjuin—1an—VoC.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Banque des Citoyens de la Louisiane versus Louisiana Cotton Tie Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2348.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 12 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Delta, Lafayette et Girod et désignés comme lots numéros quatre, cinq, six, sept et huit de l'îlet No 4 A, sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer de ville en date du 21 mai 1866, et déposé pour référence en l'étude de W. J. Castell, notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-quatre pieds trois pouces de face à la rue Delta, ainsi que sur la rue Front, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds et trois pouces entre lignes parallèles.

Acquis par le défendeur par achat de la succession de Mme Joséphine H. Ames, par acte passé pardevant A. Hero Jr, notaire, le 3 juillet 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 mars—11,19,26, 1,8,12 avril

Mark M. Applegate vs. George W. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 2667.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 30 avril 1881, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, et formant une partie des lots Nos dix-sept et dix-huit de l'îlet No dix-sept, sur un plan dressé par Bourgerol, en date du 27 avril 1831, et annexé à un acte passé le quinzième jour de février 1832 pardevant Carlile Pollock, anciennement notaire en cette ville. La dite portion de terre mesure cinquante-deux pieds dix pouces et deux tiers de face à la rue Philip, entre celles Live Oak et Laurel, sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix-neuf pieds huit pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant une partie des dits lots la plus rapprochée de la rue Live Oak.

2° Et un certain lot ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, formant une partie du lot No Dix-Huit de l'îlet No Dix-Sept, sur le susdit plan. La dite portion de terre mesure vingt-six pieds et cinq et un tiers de pouce de face sur la dite rue Philip, entre celles Live-Oak et Laurel, sur une profondeur de cent quatre-vingt-dix-neuf pieds huit pouces et cinq lignes. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve. Les susdites propriétés décrites appartiennent au dit G. W. Lee, de la manière suivante, à savoir: La portion de terre premièrement décrite par achat fait de Robert Person McMaster, conformément à un acte passé le 28 janvier 1859, pardevant Theodore Guyol, notaire en cette ville.

La portion de terre deuxièmement décrite appartient au dit G. W. Lee, par achat fait de Andrew W. Smith, conformément à un acte passé le 26 janvier 1859, pardevant le dit notaire T. Guyol.

Et les bâtisses appartiennent au dit G. W. Lee pour avoir été construites par lui depuis le dit achat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
29mars—29—5,12,19,26,30 avril.

Léon Godchaux vs Charles H. Gautier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1841—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI le 16 avril 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux lots de terre et un demi lot de terre, situés dans le faubourg Avart, Sixième District de cette ville, désignés par les numéros six et sept, le demi lot étant une partie du lot désigné par le numéro cinq et contigu au dit lot numéro six, dans l'îlet marqué E qui est compris entre les rues Front, Robert et l'Upperline et le fleuve Mississippi, lesquels lots mesurent comme suit, à savoir:

Les lots numéros six et sept, mesurent chacun trente pieds et neuf lignes de face à la dite rue Front, sur toute la profondeur de la dite rue Front au fleuve Mississippi, entre lignes parallèles, et la dite moitié du lot numéro cinq touchant au dit numéro six et mesurant quinze pieds cinq lignes et demi de face à la dite rue Front, sur toute la profondeur de la dite rue Front au fleuve Mississippi, entre lignes parallèles; le tout en pieds américains, conformément à un plan fait par William Forshey, voyer, et déposé sous le No 9 à l'étude de C. C. Ledreyère alors notaire en cette ville, ensemble avec les améliorations et les dépendances qui s'y trouvent. Acquis par le défendeur ci-dessus par achat de Charles Raymond, suivant acte passé pardevant E. Bonny, notaire, le 12 octobre 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 mars—15,22,29—Avril 5,12,16.

Merchant Mutual Insurance Co. vs. Succession de Mme veuve K. Desrayaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2431.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 16 avril 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terrain située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Douane et Remparts, mesurant [au pied français] cinquante neuf pieds de largeur sur la ligne parallèle avec la rue Bourgogne, cinquante-neuf pieds de largeur sur la ligne parallèle à la rue des Remparts et cent trente trois pieds de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Bienville et sur une ligne parallèle à la rue Douane, laquelle dite dernière de terre figure comme telle sur un plan annexé à un acte passé pardevant Louis Caire, notaire en cette ville, le 29 avril 1848, laquelle dite portion de terre forme une partie d'un lot de terre qui est lui-même une portion d'un lot de terre désigné par le No 42, sur un plan dressé par J. Tanesse, en date du 23 juillet 1810, comme il apparaîtra plus complètement sur un croquis de D. R. Seghers, architecte.

La dite propriété appartenait à feue Mme Catherine Desrayaux pour l'avoir acquise de la manière suivante, à savoir: La moitié indivise comme reprise dans la communauté avec feu Adrien Benoît Joseph Desrayaux, son mari, et pour avoir acquis la dite propriété conjointement et avec son dit mari de John P et Jacob C. White, conformément à un acte passé pardevant Louis T. Caire, anciennement notaire en cette ville, le 29 avril 1848, et l'autre moitié indivise pour en avoir hérité de son fils Adolphe Desrayaux comme son seul et unique héritier, dûment reconnu comme tel par un jugement de la [illegible] Cour de District pour la Paroisse, signé le 18 septembre 1877, enregistré dans l'affaire de la succession du dit Alphonse Desrayaux, No 39775 du dossier de la dite Cour et la dite moitié indivise de la dite propriété appartenant au dit Adolphe Desrayaux comme seul héritier de son père Adrien B. J. Desrayaux, décédé, comme il apparaît en se référant aux procédures qui ont eu lieu dans l'affaire de la succession du dit Adrien B. J. Desrayaux, No 13946, de la dite ancienne Deuxième Cour de District pour la Paroisse.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 mars—15,22,29—avril 5,12,16.

Alden McLellan vs. Dame Sarah E. Dunn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 2608—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 23 avril 1881, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les numéros "Neuf," "Dix" et "Onze," dans le carré borné par les rues Tonti, St-Pierre, Rocheblave et Promenade Carondelet, et mesurant, chacun trente-six pieds de face rue Tonti, et même largeur à l'arrière plan, sur la profondeur suivante, savoir: Terrain numéro Neuf, cent quatre-vingt-trois pieds trois pouces trois lignes sur la ligne du côté de la Promenade Carondelet et cent quatre-vingt-trois pieds sept pouces et cinq lignes sur la ligne du côté du terrain numéro Dix.

Le terrain No dix à la même profondeur, c'est-à-dire, cent quatre vingt-trois pieds sept pouces et cinq lignes du côté du terrain No "neuf," et cent quatre vingt quatre pieds un pouce et sept lignes du côté de la rue St-Pierre, et le terrain No onze a cent quatre-vingt quatre pieds six pouces et une ligne de profondeur du côté de la rue St-Pierre, et cent quatre vingt quatre pieds un pouce et sept lignes du côté de l'autre côté. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passage et avantages qui y appartiennent. Etant la même propriété acquise par la défenderesse par achat de George Lombard et les héritiers de Marianne Dumilad, épouse défunte du dit George Lombard, par acte passé par devant Robert J. Ker, notaire en cette ville, le 21 mars 1856.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 mars—23,30—avril 5,12,19,23.

E. H. Marmillion vs. succession de F. B. Gandet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 2794.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI le 10 mai 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Douane, Bourbon et Canal. Le dit lot forme l'encoignure des rues Dauphine et Douane et mesure (au pied américain) vingt-trois pieds six pouces et un pouce de face à la rue Douane, sur une façade et profondeur sur la rue Dauphine d'à peu près soixante dix pieds, étant borné sur le côté de la rue Dauphine par un corridor ou allée qui forme une partie de la propriété adjacente et celle ci-dessus décrite, sur la rue Douane, maintenant ou anciennement appartenant au vendeur de F. F. P. Blanchet, et dessous mentionné, entre laquelle allée, la cour et la cuisine de la propriété ci-dessus décrite, il y a un mur qui la divise, qui est la vente limite. Néanmoins les étages supérieurs de la cuisine de la maison de l'encoignure sont bâtis sur le mur de la dite allée et peuvent y rester pour une durée perpétuelle. C'est une servitude permanente imposée sur la dite allée ou corridor, selon acte de vente et plan décrit.

Etant la même propriété que F. F. P. Blanchet a acquise par achat de George Urquhart, Mme Caroline Urquhart femme d'Isidore Labatut et Mme Angélique Urquhart femme de Félix Labatut, par acte passé le 9me jour de mars 1859 pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, enregistré dans le livre 77 fol. 586, acquis par le dit F. B. Gandet par achat de F. F. P. Blanchet conformément à un acte passé pardevant N. B. Trist, notaire, le 11 mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8av—8,16,23,30—mai 7,10.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Frank Haber vs. Eliza Boyle, Vve de Francis La Casse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2723.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 14 mai 1881, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, passages, privilèges et appartenances, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par les rues Magasins, Estelle, (actuellement Thalie), Edwards (actuellement Melpomène) et Camp, et mesurant, au pied français, trente pieds de face rue des Magasins, sur cent-vingt pieds de profondeur, lequel terrain constitue la moitié du terrain No "deux" du carré No cinquante-cinq, sur le premier plan du dit faubourg déposé au bureau de L. T. Caire notaire en cette ville, et laquelle moitié de terrain est la plus rapprochée de la rue Melpomène, qui fut acquise par Charles Ledig, décédé, de la succession de Wm. L. Williams, par acte pardevant O. Morel, notaire en cette ville, le 18me jour de janvier, 1869.

Acquise par le défendeur par achat de la succession et les héritiers de Charles Ledig par acte passé pardevant J. F. Coffey, notaire, le 4 juin 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 avril—12, 19, 26, mai 3, 10, 14.

VENTES A L'ENCAN.

PAR O. VALETON.

Vermouth!! ¡Vermouth!!

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, Encanteur—JEUDI, 14 avril à 11 heures du matin, il sera vendu aux magasins Nos 16 et 18 rue St Louis—

E & C J S — 208 caisses Vermouth Noilly Prats & Cie, importées par navire Marie Céleste, le 4 février 1881, de Marseille.

do — 250 caisses Vermouth Noilly Prats & Cie, importées par navire Ferrari, le 2 mars 1881, de Marseille.

Conditions—comptant. 12 av—

Comptes, Billets et Jugements. Succession de John Bowman.

No 849—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR O. VALETON Encanteur—MARDI, 12 avril, à midi, il sera vendu à nos bureaux rue des Magasins, No 99, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté du 28 mars 1881.

Un lot de comptes, billets et jugements dûs à la succession J. Bowman, suivant inventaire qui sera exhibé au moment de la vente.

Conditions comptant.
1er avril—1, 6,12.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Sophina Gevee femme décédée de Henry Tancher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 2877—Division C—Attendu que Henry Tancher a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feue Mme Sophina Gevee femme de Henry Tancher, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
8 avril—8,8,12.

Succession de Michel Mellinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2870—Division E—Attendu que Mme Catherine Mellinger a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michel Mellinger, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.
2 avril 3, 8, 12

REUNION DE CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE
VILLE DE LA NOUVELLE ORLÉANS,
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans
Samuel Mullen vs. Ses créanciers. No 2706.

ORDRE DE COUR.

LA cession de la propriété du demandeur est acceptée par la cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné que une assemblée de ses dits créanciers ait lieu chez John G. Eustis, notaire, le MERCREDI, 27me jour d'avril 1881, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur les affaires du dit demandeur et dans l'intervalle que toutes les procédures judiciaires contre sa personne et propriété soient suspendues. Il est de plus ordonné que Clark H. Beeson soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 19 mars 1881.

[Signé:] A. L. TISSOT, Juge.

Copie conforme,
Bureau du Greffier, 21 mars 1881.
E. A. LUMINAIS, Député Greffier.
27mars—27, avril 12,26.

Jardin de Wenger

11 & 13 rue Bourbon.

Tous les soirs Grand Concert par le Célèbre Orchestre des dames de Berlin sous la direction de

MLLE KATE LIEBOLD.

Tous les soirs un programme nouveau. Dimanche après-midi MATINEE.

Quatre chambres magnifiquement meublées sont réservées aux familles et aux dames. Elles ont une entrée séparée. Aux personnes respectables l'entrée sera refusée. Il ne sera servi que des liqueurs de première classe et les consommateurs trouveront toujours un lunch extraordinaire.
10 oct—6m

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale - - No 84

Entre St-Louis et Conti.

BASILE BARES a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un atelier spécial pour la réparation de toute espèce de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Mallet de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promptement et à une entière satisfaction. Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.

Les ordres [illegible] au [illegible] seront exécutés le plus vite possible.
20 fév—

DEBALLAGE DE PRINTEMPS

CHEZ

GODCHAUX,

81 et 83, RUE DU CANAL.

Lundi, 14 mars, nous déballerons plus de soixante nouveaux genres en vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants, comprenant les dernières nouveautés dans les marchandises de saison en qualités moyennes et légères. Tout l'assortiment sera le plus vaste et le plus joli que nous ayons jamais eu, et que nous invitons à venir examiner.

Notre fonds est bien assorti en vêtements Diagonal, laine, serge, bleu, Tweed et Casimire, de coupe et de genres variés.

Notre assortiment de vêtements pour garçons et enfants est complet, et sera ainsi durant toute la saison.

NOUVEAUTÉS,

EN ARTICLES DE TOILETTE ET CHAPEAUX.

LÉON GODCHAUX,

81 et 83, RUE DU CANAL.
13 mars—

REGNAULT

TAILLEUR,

8.........rue de la Bourse.........8

A PARIS.

M. REGNAULT, tailleur, demeurant autrefois rue Richelieu No 54, informe sa clientèle louisianaise qu'il continue toujours au domicile ci-dessus indiqué, l'exploitation de son industrie. Ses prix restent fixés, comme par le passé, pour les étoffes de première qualité au tarif ci-joint:

Jaquette	90 francs	Gilets	20 francs
Redingotte	100 ..	Pantalons	40 ..
Habit	110 ..	Pard. sans doublé soie	110 ..

Pardessus d'hiver doublé soie 120 francs.
12 mars—1m

ROYAL LOAN OFFICE

Coin des rues Royale et Toulouse.

ARGENT prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.

[illegible]—1an — LEONORA FARR.

Restaurant de l'Alcazar et Poste d'Huitres.

61 RUE DE CHARTRES,

Entre Bienville et Conti. Nlle-Orléans.

Déjeuners 30 cts. Diners 20 cts avec dessert et café. Pension: $1 par jour, $5 à $6 par semaine, $22 par mois.

Chambres pour voyageurs, 50 cts, [illegible] Salons privés au premier étage.

Mme PAICHOUX, Propriétaire.
13 mars—1mBMoV

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PAR CONSENTEMENT DES PARTIES.

La belle résidence de famille No 317 rue des Remparts, entre Esplanade et Quartier.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, le 16 avril, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, par consentement des parties—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par la lettre J sur un croquis de J. A. D'Hémécourt, daté du 28 avril 1879, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Esplanade, Quartier et St Claude, mesurant 38 pieds 8 pouces de face à la rue des Remparts, sur la profondeurs suivantes: 134 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Quartier, à laquelle distance la dite propriété se rétrécit de 3 pieds 1 pouce et a une seconde profondeur de 27 pieds 11 pouces, 118 pieds 9 pouces sur une première ligne de profondeur sur le côté de la rue de l'Esplanade, à laquelle distance la dite propriété se rétrécit de 1 pied 4 1/2 pouces et a une seconde profondeur de 10 pieds 1 pouce, à laquelle distance la dite propriété s'élargit de 4 1/2 pouces et a une troisième profondeur de 33 pieds 9 pouces et 3 lignes 1 pouce dans le fond.

Les améliorations consistent en une belle résidence de famille (susceptible d'être divisée en deux corps de logis) ayant salons à arches, grande salle à manger, deux chambres à coucher et un cabinet au rez-de-chaussée, chambres et cabinets dans l'attic, cuisine à deux étages en briques, ayant environ 8 chambres, autres dépendances dans le fond, jardin, waterworks, citerne, gaz, latrines, etc., le tout en bon état. La propriété porte le numéro municipal 317 rue des Remparts.

Termes et conditions—1/3 comptant, le balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets, ou une portion et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur s'engageant à tenir les bâtisses assurées et d'en transférer la police et de rembourser le montant de la prime non expirée, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1881 au dessus du montant de l'adjudication et de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais de l'acquéreur. 10 avril

Un charmant cottage et terrain sur la rue Esplanade, près du Fair Grounds et Jockey Club.

Un petit cottage sur la rue Ste. Anne, entre Miro et Tonti.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, bureau 46, rue Royale.—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane—

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Gayoso, Lopez et Washington, mesurant à peu près 67 pieds 4 pouces 6 lignes de face à la rue Esplanade, sur une profondeur d'à peu près 157 pieds et un lot de terre dans le fond, mesurant à peu près 30 pieds de face sur la rue Lopez sur une profondeur d'à peu près 159 pieds 10 pouces 6 lignes. Pour plus ample information, voir le plan de C. A. de Armas, ingénieur civil, maintenant à la Bourse et c'est selon le dit plan que la propriété est vendue.

Les améliorations comprennent un charmant cottage élevé, récemment bâti, couvert en ardoises, ayant galerie devant, 3 grandes chambres, 2 petites chambres, cuisine, 1 chambre, écurie, remise, chambres à laver, poulailler, cabinet, chambres à charbon, etc. Les chars des rues Esplanade et Dumaine passent devant la propriété et elle est près du Fair Grounds et du Jockey Club et est très bien située pour les lieux d'amusements, et de bonne communication avec la rue du Canal ce qui la rend une maison agréable.

2° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Miro et Tonti, mesurant 16 pieds 3 pouces de face à la rue Ste Anne sur 100 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages avec un magasin au rez-de-chaussée, cuisine, etc. loué.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédits, en billets garantis par hypothèque spéciale et les privilèges du vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de poursuites pour le recouvrement du paiement des dits billets, et toutes les autres clauses usuelles. Les propriétés doivent être assurées aux frais des acquéreurs jusqu'au complet paiement du dernier billet, et les primes non expirées à payer par l'acquéreur. L'acquéreur sera en outre requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication pour lier la vente, et de payer en sus du prix de son adjudication les toutes taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix de son adjudication.

Actes de vente pardevant les notaires Paul E. Théard pour la propriété No 1, et W. A. Bienvenu, pour la propriété No 2.

SANS LIMITE.

La splendide résidence de famille en briques à deux étages, avec mansarde, coin des rues Remparts et Ursulines.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, sans limite—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Ursulines, Bourgogne et Hôpital, mesurant 33 pieds 9 pouces de face à la rue Remparts, sur une profondeur de 80 pieds de face à la rue Ursulines.

Laquelle dite propriété a été acquise par C. Carlos, de la succession de Mme Esther et W. Esther, par acte exécuté pardevant O. de Armas, notaire en cette ville, le 20 février 1869.

Les améliorations comprennent cette splendide résidence de famille en briques à deux étages avec mansarde, ayant sur le premier étage, grand corridor, deux salons, une chambre, cabinet de communication, au second étage, corridor, deux chambres à coucher et un cabinet et deux étages, ayant quatre chambres, une grande chambre dans la mansarde, gaz, citerne, waterworks, lieux d'aisance, etc., située dans un voisinage très tranquille, près du marché, école et lieux d'amusement, avec les chars de trois lignes de rues passant devant la propriété, qui lui fait une grande valeur et doit appeler l'attention des personnes qui cherchent des maisons agréables.

Termes et conditions—1/3 ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de cinq pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès assurance par les acquéreurs pour un montant égal aux billets fournis, le paiement de la prime non expirée par les acquéreurs et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1881, et feront un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant W. A. Bienvenu, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 avril—

Résidence de famille très élégante dans le Deuxième District, au coin des rues Conti et Dauphine SANS LIMITE; SANS RÉSERVE!

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 16 avril, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, il sera vendu TRES POSITIVEMENT AU DERNIER ET PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

Un certain lot de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, Dauphine et Bourbon. Le dit lot forme l'angle Sud des rues Conti et Dauphine et a au pied américain, 63 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur et façade sur la rue Dauphine de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une élégante maison de résidence en briques solidement construite, à trois étages et demi, avec toit en ardoises, contenant au premier étage, une élégante entrée en granit, une anti-chambre, un vaste vestibule avec escaliers, trois grands salons et bibliothèque avec porte à coulisses, un fumoir et une grande entrée dans le fond en galerie. Le deuxième et le troisième étage comprennent chacun un grand vestibule avec carré d'escaliers, environ quatre chambres à coucher avec de grands cabinets, chambre à bain, etc. Le demi-étage à trois ou quatre chambres. Le tout est pourvu d'un très agréable belvédère d'été. Au deuxième étage il existe un balcon en fer donnant sur les rues Dauphine et Conti et sur le jardin. Les manteaux de cheminée sont partout en beau marbre blanc. Au principal corps du bâtiment est annexé un édifice en briques à trois étages avec toit en ardoises contenant, une très grande salle à manger avec office, cave, etc., et environ six chambres à coucher dans les étages supérieurs, avec balcon sur le côté et lieux d'aisance à chaque étage.

Aussi—Une cuisine détachée en briques, à deux étages, couverte en ardoises, renfermant cuisine, magasin et chambres à coucher, écuries, remises et magasin à fourrage. Il y a à l'extrémité du terrain, dans le fond, une grande allée pour voiture et une entrée faisant face à la rue Dauphine. Les caves sont très grandes. La cour est pavée en pierres. Au côté sud et tout le long de l'édifice principal il existe un jardin disposé avec goût, divisé en cercles, ovales et carrés. Le tout est dans un excellent état.

Conditions—Un tiers comptant, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, avec la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procédures judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur devra faire assurer les édifices pour un montant égal à celui des billets fournis, transférer la police d'assurance aux porteurs des billets, rembourser la prime d'assurance non expirée, d'assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication. Il devra, en outre, faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication, au moment de la vente. Le vendeur se réserve le droit de livrer la propriété le 1er juin 1881 ou plus tôt.

Acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 avril—

VENTE SANS RÉSERVE

De la propriété située No 215 Chemin du Bayou, entre Tremé et Marais.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, sans réserve—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chemin du Bayou, Quartier, Tremé et Marais, mesurant 40 pieds de face au Chemin du Bayou sur une profondeur de 90 pieds, avec une allée commune dans le fond. Les améliorations consistent en une bonne maison basse retirée de la rue, ayant trois chambres et deux cabinets, cuisine haute ayant six chambres, citerne, latrines, etc. Cette propriété porte le No 215 Chemin du Bayou.

Termes et conditions—Un 1/3 comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat, en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets, assurance et transfert de la police, le remboursement des primes non expirées et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur assumera, en outre du prix de l'adjudication, toutes les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1881, et sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. La propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1881, à raison de $20 par mois.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10avril—

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence en briques à trois étages No 230 rue Delord

Avec terrains une quasi touchent coin S-O de la rue Baronne.

Une maison en bois à deux étages et à deux corps de logis, Nos 194 et 196 rue Calliope, près Carondelet.

Huit magnifiques terrains pour bâtir, dans le Sixième District

Succession de Samuel McConnell, décédé.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, dossier No 2007.

A long crédit, ou tout au comptant, au gré des acquéreurs, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI 7 mai 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, en vertu et conformément à un jugement et à deux différents ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division C, dont un rendu le 31 janvier 1881, et l'autre signé du 4 février 1881, et l'autre du 1er avril 1881. Dossier No 2007, dans l'affaire de la succession de Samuel McConnell, décédé, à l'encan, il sera vendu—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Delord ou Triton Walk, Calliope, Baronne, actuellement Bacchus, et Dryades, désigné par le lot No 17 et mesurant 51 pieds de face à la rue Delord, 110 pieds de profondeur et de face à la rue Baronne, 113 pieds sur le côté près du lot No 18, plus près de la rue Dryades et 57 pieds 4 pouces de largeur dans le fond.

Etant la même propriété acquise par le propriétaire actuel de H. O. Colomb, conformément à un acte passé pardevant Michael Gernon, notaire le 31me jour de mars 1869.

Une résidence en briques à trois étages bien bâtie et recouverte en ardoises, désignée par le No 230 rue Delord, subdivisée en un établissement complet et pourvu avec gaz et toutes les améliorations modernes, avec jardin sur le côté &c.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 31, borné par les rues Calliope, Clio, Carondelet et Baronne, étant composé de parties des lots Nos 4 et 5, sur un plan de J. A. Depouilly en date du 9 janvier 1860 et déposé en l'étude de A. Hero, notaire, comme plan No 16, et mesure 43 pieds de face à la rue Calliope, sur une profondeur de 94 pieds entre lignes parallèles mesure américaine, étant la même propriété acquise par le propriétaire actuel de Mme Jane G. Rosellius femme de Emmanuel Blessey, conformément à un acte passé par devant George Christy Jne, notaire, le 5 décembre 1871.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à deux corps de logis avec deux chambres et un cabinet de chaque côté, 2 caves, &c, et connus par les Nos 194 et 196 rue Calliope.

3° Huit lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 24, borné par les rues Prytanée ou Courtland, Howard ou Coliseo et maintenant Perrier et State et la ligne de Hurstville étant la moitié du dit îlet et désignés comme les lots Nos 6 à 13 inclusivement, d'après un plan déposé en l'étude de George W. Christy, notaire, comme plan No 4. Les lots Nos 6, 7, 8 et 9 se touchent et mesurent chacun 27 pieds 1 pouce 6 3/4 lignes de face à la rue Howard maintenant Perrier sur une profondeur de 150 pieds.

Les lots Nos 10, 11, 12 et 13 se touchent et mesurent chacun 27 pieds 1 pouce 6 3/4 lignes de face à la rue Prytanée ou Courtland sur une profondeur de 150 pieds le tout entre lignes parallèles mesure américaine, étant la même propriété acquise par le propriétaire actuel de Mlle Mary Ellison conformément à un acte passé pardevant G. W. Christy, notaire, le 5ème jour de décembre 1871.

Termes et Conditions.—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans en paiements égaux avec 8 0/0 d'intérêt et hypothèque spéciale avec privilège de vendeur du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'hypothèque devant embrasser les clauses usuelles de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès assurance et le transfert des polices, ou le tout comptant au gré de l'acquéreur. Les acquéreurs devront assumer en sus de leur enchère les taxes dues et exigibles pendant l'année 1881.

10 0/0 devant être payés au comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Octave Morel, notaire, No 5 rue Carondelet, aux frais des acquéreurs.

3 avril—3,10,24—1,7mai.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ce joli cottage de résidence No 409 rue St-André, entre Baronne et Dryades.

Succession d'Albert W. Wheeler, décédé—Cour Civile de District—Paroisse d'Orléans.—Dossier No 2742.

A long crédit.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux No. 13 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 1er avril 1881, Dossier No 2742, pour le compte de la succession de Albert W. Wheeler, décédé, à l'enchère publique il sera vendu

Un terrain de valeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues St André Joséphine, Baronne et Dryades, désigné comme le terrain No 4 sur un plan dressé par G. T. Dreux, en date du 21 mai 1858, et déposé dans le bureau de Félix Grima, notaire, le 24 juillet 1858, ce dit terrain mesure 32 pieds 11 pouces et 2 lignes de face rue St André, sur une profondeur de 124 pieds 4 pouces 5 lignes du côté de la rue Baronne, 122 pieds 8 pouces 3 lignes du côté de la rue Dryades, et 32 pieds 10 pouces et 7 lignes de largeur à l'arrière-plan. Etant la même propriété acquise par le propriétaire actuel de Alex. P. Waldron, par acte pardevant M. James Fahey, notaire, le 23 juin 1876.

Les améliorations consistent en une jolie maison-cottage en bois, couverte en ardoises contenant 5 chambres, cour, etc., connue sous le No 408 de la rue St André, et contenant 5 chambres, cour, côté jardin, citerne, etc.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit portant 8 0/0 d'intérêt et avec toutes les conditions usuelles de sécurité à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, y compris les privilèges du vendeur, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès assurance et transfert de police: l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles pendant l'année 1881, en sus de son enchère.

L'acte de vente pardevant Geo. W. Christy, notaire, No 11 rue de l'Union, aux frais de l'acquéreur.

3 avril—3,10,17,24—1,7 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA MAISON DE RÉSIDENCE DOUBLE EN BRIQUES A DEUX ETAGES, Nos 142 et 144 rue Prytanée, entre Polymnie et Uranie.

LA MAISON DE RÉSIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES, No 308 rue Baronne, entre Erato et Thalie.

Succession de Mme Eunice Rice.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Dossier No 2073.

A LONG CRÉDIT, A L'ENCHÈRE PUBLIQUE.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 7 mai 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, en vertu d'un décret de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division "B", en date du 31 mars 1881, Dossier No 2073, dans l'affaire de succession de Dame Eunice Rice, décédée, à long crédit, à l'enchère publique, il sera vendu—

1° Un terrain de valeur avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré et îlet borné par les rues Prytanée, Coliseo, Polymnie et Uranie, désigné comme le terrain No 25, sur un plan de Geo. T. Dunbar, en date du 6 mai 1844, et déposé au bureau du greffier de la ci-devant Cour Commerciale de la Nouvelle-Orléans, et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face rue Prytanée, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété acquise par le propriétaire actuel de la succession de E. D. Hartwell, d'après un jugement de la Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dossier No 906, en date du 31e jour de mai 1848.

Les améliorations consistent en une maison de résidence double en briques à deux étages, couverte en ardoises, connue sous les Nos. 142 et 144 rue Prytanée contenant 10 chambres, de chaque côté gaz partout, citernes, auvents etc., et allées, cour pavée de chaque côté, et rapporte un loyer de $50 par mois.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 95, borné par les rues Baronne, Dryades, Erato et Thalie, désigné comme le terrain No 3, sur un plan de F. Muelhausen, sous-voyer général, en date du 2 mars 1839 et déposé au bureau de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, et mesure 32 pieds de face rue Baronne, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété acquise de la succession de E. P. Rice, conformément à un acte passé par devant Geo. W. Christy, notaire, le 30me jour d'avril 1870.

Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois à deux étages avec dépendances en bois à deux étages, ayant de 8 à 10 chambres avec gaz, citerne, etc. connue comme le No 308 de la rue Baronne.

CONDITIONS—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans, en sommes égales avec 8 0/0 d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement avec les clauses usuelles, lien du vendeur, honoraires d'avocat et l'assurance devant être comprise. 10 0/0 des enchères devant être payés comptant sur les lieux pour rendre les ventes certaines.

Les actes de vente pardevant John J. Barnett, notaire, No 53 rue St Charles, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues exigibles en l'année 1881. 1 avr—10,17,24—mai 1,7

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de valeur dans le Troisième District.

Rue des Français entre Bons-Enfants et Morales.

Rue Urquhart entre Union et Français.

Succession de Joséphine François.

Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 739.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau 46, rue Royale—SAMEDI, 30 avril 1881, il sera vendu à midi, à l'encan, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A., en date du 22 mars 1881, pour le compte de la susdite succession, des propriétés ci-après décrites:

1° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, formant une partie du lot No 16 de l'îlet No 19, borné par les rues Français, Union, Bons-Enfants et Morales, conformément à un plan de J. Pilié, voyer, le 14 septembre 1809, déposé en l'étude de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, lequel dit lot de terre mesure (au pied français) 30 pieds de face à la rue Français, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite propriété a été acquise par Joséphine Fasende alias François de Marie Rillieux, par acte passé pardevant H. Pedesclaux, notaire, le 7 juillet 1835, enregistré au bureau de transfert, livre 18, folio 528.

2° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, anciennement Faubourg Marigny, faisant partie du lot No 199 de l'îlet No 20, borné par les rues Union, Urquhart, Français et Morales, selon le dit plan ci-dessus mentionné. Laquelle dite portion de terre mesure (au pied Français), 60 pieds de face à la rue Urquhart, sur une profondeur de 30 pieds entre lignes parallèles. La dite portion de terre faisant partie d'un certain lot mesurant 30 pieds de face à la rue Union, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; qui a été acquis de Joséphine Fasende alias François de Angélique Bienvenu, par acte de L. T. Caire, notaire, le 24 décembre 1835, enregistré au bureau des transferts, livre 18 folio 562.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Chs. T. Soniat[illegible], aux frais des acquéreurs.
26 mars—26 avril, 2, 9, 16, 23, 30.

VENTES A L'ENCAN

PAR MONTGOMERY & CO.

Vente positive et péremptoire de tout ce qui reste des Marbres d'Italie, Statues, Vases, Ornements, Piédestaux, etc, exposés au No 150 de la rue du Canal, sans limite, ni réserve, commençant Mercredi, 13 Avril, à 7 heures du soir, et continuant chaque jour jusqu'à ce que tout soit vendu.

MONTGOMERY & Co.,
12 avril—3f Encanteurs.

PAR C. E. GIRARDEY

Délicieuse maison de résidence avec jardin, dans la rue de l'Esplanade, en face des résidences de MM. Baldwin et Seixas.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux No 31, rue du Camp—SAMEDI, 2 avril 1881 à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu positivement à l'encan—

La belle propriété et résidence désignée par le No 364 rue de l'Esplanade, en face des résidences de MM. Albert Baldwin et J. M. Seixas et près de celles de MM. A. B. Philips et E. Carrière, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Roman et Derbigny. Le terrain a 66 pieds de face à la rue de l'Esplanade sur 125 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages contenant vestibule, salons doubles, salle à manger, office (le tout bien fini, avec plafond élevé et parfaitement aéré), au rez-de-chaussée;—vestibule et grandes chambres à coucher, avec chambre à bain au second étage. La cuisine, bâtie en bois et à un étage, est détachée du principal corps de logis et renferme une buanderie ou chambre de blanchissage, chambres à domestiques, dépendances, avec grande cuve et gaz. Le reste du terrain est disposé en jardin planté d'arbustes, d'arbres fruitiers, et d'arbres donnant de l'ombrage. La propriété est dans un excellent état. La location et le voisinage ne laisse rien à désirer dans cette magnifique avenue de maisons de résidence. Vente positive.

Conditions. Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, avec toutes les garanties habituelles et 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et obligation de la part de l'acquéreur d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1881, en sus du prix d'adjudication.

Un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le prix d'adjudication sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. Doriocourt, notaire.
26mars—26 27 mars 2 3 9 10 16 avril à vente.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés centrales de choix dans les Premier et Quatrième Districts, rues Camp, St-Charles et Carondelet.

Crédit à long terme, portant seulement six pour cent d'intérêt.

Succession de Dame Anne Farrell, veuve de feu Gerald Farrell,

No 2619—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY et O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 16 avril 1881, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 12 mars 1881, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession ci-dessus, la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° La maison de résidence en bois à deux étages, située rue St-Charles, No 285 dans le premier district de cette ville, dans le carré borné par les rues St-Charles, Carondelet, Melpomène et Terpsichore. Le terrain mesure environ 20 pieds 10 pouces de face rue St Charles, sur 110 pieds de profondeur, avec l'usage d'une allée de derrière, donnant rue Melpomène, propriété et aisée louées facilement aux meilleurs des locataires.

2° Les deux maisons de résidence à trois étages en briques, Nos. 238 et 240 rue du Camp, dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Camp, Magasins, St. Joseph et Delord. Les terrains sont désignés par les Nos 5 et 6 et sont situés l'un à côté de l'autre et mesurent chacun, 24 pieds de face rue du Camp, sur 118 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, avec droit de passage en commun par une allée qui conduit aux adjacentes, d'une allée de derrière large de 11 pieds, s'ouvrant rue Delord. Ces maisons formant une partie du "Adams Row" et sont toujours recherchées par de bons locataires permanents. L'une d'elles est louée à bail jusqu'en octobre 1881.

3° Cette Propriété exceptionnelle située angle nord-est des rues Ste Marie et Carondelet dans le carré borné par les rues Carondelet, Chemin Félicité, St Charles et Ste Marie, désignée comme les terrains 69 et 70. Ces terrains sont situés l'un à côté de l'autre, et mesurent chacun 64 pieds 4 pouces de face rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur et de face rue Ste Marie. Les améliorations comprennent rue Carondelet, deux cottages doubles en bois, un étage, connus comme les numéros 458 à 464, et une maison de résidence à deux étages rue Ste Marie, connue par les numéros 352 et 355. Cette propriété de choix est dans un des quartiers les plus attrayants du Quatrième District, est à peu de distance du centre des affaires et dans le voisinage de quatre chemins de fer.

4° Un morceau de terre rue Tchoupitoulas, dans le 4me District dans le carré borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Première et seconde, désigné par le No 5 et mesurant environ 32 pieds 3 pouces et 3 lignes de face, rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de plus grand côté d'environ 135 pieds 5 pouces et 5 lignes; dans le même îlet sont de belles maisons, la rue est pavée en pierres plates carrées. Il passe devant une ligne double de chemin de fer conduisant à un marché près du ferry de Gretna et d'un embarcadère de sel et de bardeaux.

Conditions de la vente. La moitié comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans à partir du jour de la vente avec intérêt seulement de 6 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et l'intérêt éventuel réputé de 8 pour cent par an garanti par une hypothèque spéciale, lien du vendeur et privilège avec toutes les clauses usuelles de sécurité et stipulations, les acquéreurs assumant le paiement au-dessus du montant de leurs enchères de toutes les taxes dues et exigibles en 1881, devront faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant William J. Castell, notaire.
16 mars—16,19,20,26—avril 2,3,9, 10,15,16

PAR GEO. PEARSON.

Vente positive d'une propriété de valeur à l'encan, propriété élégante, désirable et rémunératrice, formant l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine. Une résidence charmante dans le Sixième District, avec six lots de terre, cottage à Carrollton.

Succession de Mme Caroline Mentz. No 1095, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO PEARSON, encanteur—Bureau No 90, rue Camp, il sera vendu, SAMEDI le 23 avril 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—

1° Ce grand magasin en briques, à deux étages, à l'encoignure des rues Magnolia et Euphrosine, convenable pour une grocerie ou manufacture, ayant 13 chambres, un long corridor, ainsi qu'une nouvelle galerie près du chemin de fer et le Bassin, sur un lot de terre mesurant 28 pieds de face à la rue Magnolia, sur une profondeur de 100 pieds 7 pouces et 2 lignes sur la rue Euphrosine, entre lignes parallèles.

2° Le cottage-résidence désirable, consistant en une maison bien construite avec six grands terrains Nos 14, 15, 16, 17, 18 et 19, mesurant, le terrain No 14, 30 pieds de face rue Commercial, sur une profondeur de 150 pieds, et les lots Nos 15 à 19 inclusivement, chacun 30 pieds de face rue Clinton, sur une profondeur de 107 pieds et 6 pouces; le tout compris dans le carré No 57, borné par les rues Clinton, Hilary, Pearl et Commercial; les dits terrains sont bien remplis avec des arbres fruitiers et d'autres, et était auparavant la résidence du Dr Marsden.

3° Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui y appartiennent, situés dans le 7me District de l'ancienne ville de Carrollton, paroisse Jefferson, désignés par les Nos. 6 et 7 dans le carré No 21 D et bornés par les rues Seconde, Hompson, Washington et Burdette, les dits terrains sont contigus et mesurent chacun 30 pieds de face rue Seconde, sur 122 pieds et 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles et égales.

Conditions: Comptant—L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant G. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17mars—

JOHN R. LEGIER,

Notaire,

No 79 Passage de la Bourse,

Entre les rues Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, Lne.

1er MaVD

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes soit de ville ou d'Etat à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.

VIN DE LA CALIFORNIE
de S. Lachman & Co.

Qualité Supérieure.

CLARET,
HOOK,
MUSCAT,
ZINFANDELL,

—Aussi en magasin—

VINS de Bordeaux,
SARDINES sans arêtes,
MAQUEREAUX à l'huile,
CÈPES premier choix à l'huile,
OLIVES en barils, premier choix.
A vendre par

E. J. HART & CO.,

73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
31mars—D.Ma.V

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 10 avril 1881.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Aguire T F & Co	Nelson Gust
Baille & Lrathman	Borrio Giuseppe
Biagio Giffone	Paqui Eugène
Buongiorno Salvatore	Rodriguez E F
Bollrio Giovanni	Roux Emile
Cona guaria Di	Rondero Santiago P
Delaville (café Planet)	Rengaltti Ambrogio
Larrieuza Onofrie	Spinato Saverio
Lhuaa Sulippo	Tripodi Antonio
Manila Vingenso	Vitale Salvatore
Malappina Antonio	Unde Edwards (6)
Medel Manuel Peres (3)	Vetrano Paolo
Milon Domenico	Walter Che
Mounicou Louis	

LISTE DES DAMES.

Bourdeu Marie Mme
Maresca Laura Sra
Marseiama Arma Sra

W. L. McMILLAN, Maître de Poste.